

**MINISTERE DE  
L'EDUCATION NATIONALE**  
DIRECTION DE L'INFORMATION  
ET DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Paris, le 20 février 1995

*Le Directeur*

n° 546

Mademoiselle,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre initiative qui me paraît très intéressante.

L'exhaustivité du document lui donne une grande valeur, et me semble être très utile pour bon nombre de personnes de la région concernée.

Je ne peux que vous recommander de vous mettre en relation avec les services académiques, qui vous accueilleront d'autant plus volontiers que ce type de document n'existe pas encore chez eux.

Le projet de convention auquel vous faites allusion dans votre lettre me paraît devoir être étudié au cas par cas avec vos interlocuteurs dans les départements et non globalement. Nous ne souhaitons pas centraliser systématiquement ce qui peut être géré localement.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Francis BALLE

Madame Karine JUDIN  
EDITION DE LA FORET  
Chemin de la Forêt  
08150 TREMBLOIS LES ROCROI